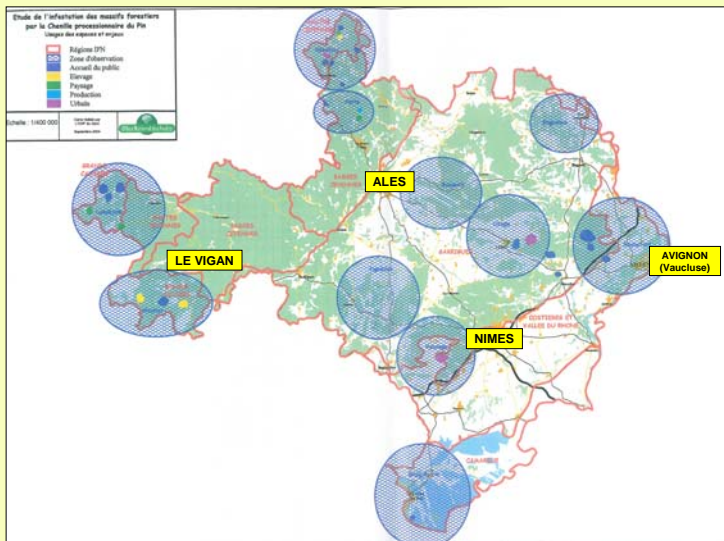


# La processionnaire du pin dans le Gard

## Maîtrise du risque de pullulation selon les enjeux

Claude RULLIERE, CO Agence ONF Gard-Hérault et échelon DSF Sud-est

Le Conseil général du Gard soutient depuis plusieurs années le traitement des peuplements forestiers contre la processionnaire du pin pour limiter les risques d'urtication. L'O.N.F., maître d'œuvre, a proposé en 2004 un processus opérationnel cohérent basé sur les enjeux (public, paysage, élevages, jeunes plantations) et l'évaluation des populations de chenilles. 400 à 500 hectares sont ainsi traités annuellement.



### Etape 1 : diagnostic hivernal

Le diagnostic hivernal permet d'identifier les secteurs infestés et d'estimer les surfaces à traiter. 11 secteurs sensibles (cf. carte) ont été déterminés en 2004.

#### Critères de début de risque

Peuplement	Seuil de risque
Ouvert, H < 5 m.	> 1 nid / 10 arbres
Ouvert, H : 5 à 10 m.	> 1 nid / 5 arbres
Lisière P. fermé	> 1 nid / arbre



### Etape 3 : diagnostic de début d'automne

L'observation des pré-nids permet d'affiner l'importance du traitement et de définir un ordre de priorité.

Critères de risque	
Peuplement	Seuil de risque
Ouvert, H < 5 m.	2 colonies / 4 arbres
Ouvert, H : 5 à 10 m.	5 colonies / 4 arbres
Lisière P. fermé	5 colonies / arbre

### Etape 2 : aspects réglementaires

Proposition de rédaction de l'arrêté préfectoral avec consultation des services de l'Etat et information des maires.

Elaboration du CCTP du marché pour la fourniture des produits et le traitement.

### Etape 4 : mise en oeuvre du traitement

Commande à l'entreprise finalisée suite au diagnostic automnal, direction des opérations, contrôle et réception.